

NB : tout dossier incomplet à la date de fermeture des candidatures sera déclaré irrecevable.

Nous conseillons donc - considérant le grand nombre de candidatures à traiter - de ne pas attendre les derniers jours pour déposer l'intégralité de votre dossier,

notamment pour les candidats au titre de la mutation prioritaire pour lesquels une procédure particulière est mise en place.

Profil détaillé

Corps : MCF

Article de recrutement : 33

N° Odyssée : 260098

Section(s) CNU : 03

Job profile : The assistant professor in legal history and institutions recruited will be required to teach a wide range of courses and must demonstrate a high degree of adaptability. She or he will be expected to take on teaching responsibilities. Extensive experience and a strong commitment are required.

Profil pédagogique : Histoire du droit et des institutions

Affectation pédagogique : Collège Droit, science politique, économie et gestion – Faculté de droit science politique

Filières de formation concernées : Licences, Masters

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

Le collège droit, science politique, économie, gestion (DSPEG) est l'un des quatre grands collèges qui structurent, au niveau intermédiaire, l'université de Bordeaux. Implanté sur 5 campus dans la métropole bordelaise ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine, il réunit 2 instituts, 2 antennes délocalisées, et 2 facultés dont la Faculté de Droit et science politique.

L'objectif de ce recrutement est de renforcer une équipe enseignante en histoire du droit et des institutions qui fait face à de forts besoins, d'une part pour l'encadrement des étudiants de première année de licence de droit avec des effectifs de plus de 800 étudiants pour chacune des deux séries, et d'autre part en matière d'enseignement et d'encadrement dans le cadre de deux années suivantes de licence et du master d'histoire du droit et des institutions.

La maîtresse ou le maître de conférences en histoire du droit et des institutions recruté.e sur ce poste a donc vocation à enseigner divers cours allant de l'introduction historique au droit à l'histoire de l'État en passant par l'histoire économique et sociale ou encore l'histoire des différentes branches du droit privé et l'histoire des idées politiques. Elle ou il devra donc être polyvalent et passer notamment de l'histoire du droit public à l'histoire du droit privé sans difficulté.

En outre et surtout, elle ou il devra enseigner à d'importants effectifs, spécialement en première année.

Pour ce faire, elle ou il devra bénéficier d'une expérience d'enseignement conséquente et faire preuve d'une grande adaptabilité aux différents contextes d'enseignement qu'il s'agisse du niveau des étudiant.e.s, et de leur nombre. Elle ou il sera aussi amené.e à s'adapter aux différents campus (notamment les centres d'Agen ou de Périgueux).

De plus, la maîtresse ou le maître de conférences en histoire du droit et des institutions recruté.e sur ce poste a vocation à prendre des responsabilités pédagogiques en licence, notamment.

Enfin, elle ou il devra s'investir en matière d'encadrement de mémoires, qu'il s'agisse des mémoires facultatifs de Master 1 ou des mémoires de recherche obligatoires dans le cadre du master culture juridique, pour lequel elle ou il devra fournir des sujets de recherche et assurer un suivi régulier des étudiantes et étudiants.

En l'occurrence, la personne recrutée devra répondre à la nécessité d'adaptation des enseignements, notamment en première année de licence. Elle est ainsi appelée à participer aux nouveaux dispositifs tels que CARE et Cap Droit, orientés vers la réussite des étudiants de L1 et L2 dont la création de modules de méthodologie du travail universitaire, le renforcement du dispositif de tutorat méthodologique ou la participation au système de parrainage entre étudiants de Master et de L1. Plus globalement, outre un investissement dans le cadre des innovations pédagogiques menées par la Faculté de droit et de science politique, la personne recrutée est fortement incitée à proposer de nouveaux dispositifs d'enseignement et d'aide à la réussite des étudiants de licence.

Contact pédagogique à l'université : Nader Hakim / nader.hakim@u-bordeaux.fr

Profil Recherche : Histoire du droit et des institutions

Laboratoire d'accueil : Département Droit et Transformations Sociales - IRM Institut de Recherche Montesquieu

Nom du directeur du laboratoire – mail : Marion Paoletti / marion.paoletti@u-bordeaux.fr

Description du projet de recherche :

L'emploi demandé s'inscrit dans la politique scientifique de l'Institut de recherche Montesquieu (IRM – EA 7434) créé autour de compétences historiques, juridiques et politiques dont l'étude des changements et résistances, ainsi que des circulations et de l'internationalisation structure les axes de recherche. Il s'insère également dans les projets des départements « Droit et transformations sociales » et « CHANGES, sciences sociales des changements contemporains » auxquels appartient l'unité.

Le profil du poste présente un ancrage fort dans le domaine de l'histoire du droit et des institutions et un aspect pluridisciplinaire avec une ouverture vers d'autres sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, études aréales).

Profil recherché :

La maîtresse ou le maître de conférences en histoire du droit et des institutions recruté.e sur ce poste a vocation à développer des recherches sur les XVII^e et XVIII^e siècles. Ses recherches devront contribuer à renforcer les travaux que mènent les historiens du droit autour des problématiques de changements et de résistances, ainsi que de circulations et d'internationalisation. La personne recrutée a notamment vocation à renforcer une équipe qui est d'ores et déjà spécialisée en histoire de la pensée juridique mais actuellement orientée soit vers la Renaissance soit vers l'époque contemporaine. Ainsi, la maîtresse ou le maître de conférences en histoire du droit et des institutions recruté.e sur ce poste doit compléter l'équipe en apportant ses compétences nouvelles et complémentaires sur une période moins étudiée. En outre, des recherches et projets de recherche concernant l'histoire locale de Bordeaux ou régionale de la Nouvelle Aquitaine (notamment à partir des sources conservées aux archives municipales et départementales bordelaises) seront attendus pour étoffer les travaux menés actuellement au niveau national et international.

Quoi qu'il en soit, la personne recrutée devra s'inscrire dans une démarche de recherche soucieuse d'une méthodologie qui associe pleinement histoire du droit, histoire de la pensée juridique, histoire des idées politiques, prosopographie et l'ensemble des SHS représentées au sein de l'IRM. Elle sera ainsi apte à contribuer aux approches pluridisciplinaires de l'équipe de recherche et à collaborer avec ses membres politistes ou spécialistes des études aréales. Elle pourra de la sorte renforcer à la fois le champ de l'histoire du droit et des institutions, les projets de recherche collectifs ainsi que la recherche contractuelle au sein de l'Institut de recherche Montesquieu.

Impact scientifique attendu :

Ce recrutement vise à consolider une équipe de recherche déjà dynamique et qui attend des compétences nouvelles sur la période des XVII^e et XVIII^e siècles et en matière d'histoire locale ou régionale.

Champ(s) de recherche : History – History of law

Contact Recherche à l'Université : Marion Paoletti / marion.paoletti@u-bordeaux.fr

INFORMATIONS IMPORTANTES

A L'ATTENTION DES CANDIDAT.E.S

Concours publié au titre de l'article 33 du décret 84-431 du 6 juin 1984 :

Ce poste est à pourvoir exclusivement par la voie de la mutation :

S'ils ne justifient pas de trois ans de fonctions d'enseignant-chercheur en position d'activité dans l'établissement où ils sont affectés, les maîtres de conférences ne peuvent déposer une demande de mutation qu'avec l'accord de leur chef d'établissement d'affectation, donné après avis favorable du conseil académique ou de l'organe compétent pour exercer les attributions mentionnées au IV de l'article [L. 712-6-1](#) du code de l'éducation, en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et assimilés de rang au moins égal, ainsi que, le cas échéant, du directeur de l'institut ou de l'école.

Les candidates et candidats doivent enregistrer leur candidature et joindre obligatoirement les documents constitutifs de leur dossier au format **pdf** sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, via l'application ODYSSEE, **du mardi 3 mars 2026 à 10 heures** (heure de Paris) **jusqu'au vendredi 3 avril 2026 à 16 heures** (heure de Paris), en **suivant les modalités générales de constitution des dossiers définies par l'arrêté du 6 février 2023** (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000047183295/?isSuggest=true>).

ENREGISTREMENT DE CANDIDATURE ET DEPOT DE DOSSIER : [Accès Odyssee](https://odyssee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)
(<https://odyssee.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>)

**Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée,
SERA DECLARE IRRECEVABLE**